

La Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart est née de la fusion de 5 ex-EPCI, CA Sénart dans le 77, SAN de Sénart en Essonne, CA Seine Essonne, CA Evry Centre Essonne et CA Les Lacs de l'Essonne pour la ville de Grigny.

Dans le cadre de la compétence politique de la ville d'une part et du volet urbain exceptionnel de la feuille de route mis en place par l'Etat pour la ville de Grigny, la Communauté d'Agglomération a créé une Direction du projet urbain et social de Grigny. Cette direction est en charge de la définition du projet urbain de Grigny sur l'ensemble des 3 périmètres d'opération nationale :

- le périmètre NPRU Grande Borne/Plateau dont une partie est située sur le territoire de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre,
- le périmètre de l'OIN dite « aménagement » Grigny/Viry en co-maîtrise d'ouvrage avec l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre et Grand Paris Aménagement,
- le périmètre du quartier « Grigny 2 » en NPRU et en ORCOD-IN en articulation avec l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France (EPFIF).

La Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart recherche au sein de la Direction Générale Adjointe Stratégies Territoriales :

**UN(E) CHEF(FE) DE PROJET RENOUVELLEMENT URBAIN DES PROJETS URBAINS DE GRIGNY (H/F)**

*Poste basé à Grigny*

**MISSIONS :**

Sous l'autorité de la Directrice du projet urbain et social de Grigny, le (la) chef(fe) de projet renouvellement urbain aura pour missions de :

**Définir et mettre en œuvre les projets urbains en lien avec le projet de territoire puis conduire la réalisation des NPRU et ORCOD au plan opérationnel avec l'équipe projet des chefs de projets urbains de la direction :**

- Finaliser l'élaboration stratégique des projets urbains, servant de base à la rédaction des conventions partenariales auprès de l'ANRU,
- Organiser la déclinaison opérationnelle du projet urbain,
- Fédérer les acteurs autour des projets urbains afin de définir les modalités opérationnelles de réalisation,
- Conduire l'évolution des projets en lien avec l'ANRU et les partenaires,
- Participer à la définition des procédures d'aménagement,
- Organiser et animer les instances de coordination et de pilotage (équipe projet, cotech, ...).

**Coordonner plus spécifiquement des sous-secteurs opérationnels des quartiers « Grande Borne » et « Grigny 2 » :**

- Réaliser les études pré-opérationnelles ou de programmation des opérations sous MOA de l'agglomération, notamment d'espaces publics, en lien avec les services internes et les partenaires,
- Coordonner les intervenants des phases pré-opérationnelles, opérationnelles et assurer le lien entre les travaux et le suivi global (procédures foncières, avancement de la maquette financière et physique, OPCI, ...),
- Organiser la mesure de l'avancement du projet auprès des différents maîtres d'ouvrage grâce à un travail important de coordination.

**Assurer la coordination stratégique et opérationnelle du projet de renouvellement urbain avec les dimensions de cohésion sociale et notamment sur :**

- les volets équipements et services publics (coordination de l'avancement des projets),
- la concertation : participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie de communication et de concertation pour les quartiers en NPRU,
- les volets relogement et peuplement : contribuer à la définition des enjeux de peuplement, assurer le suivi du relogement : charte, COTECH, COPIL...,
- les enjeux de gestion à articuler avec le projet urbain : participer au processus technique de scission du syndicat principal de la copropriété « Grigny 2 », participer aux instances de pilotage de gestion urbaine et sociale de proximité, articuler le projet urbain aux structures d'exploitation ou de gestion,
- l'organisation de la coordination du projet urbain avec les actions menées par les services en charge des politiques publiques et la direction de la politique de la ville de l'agglomération.

**Construire les partenariats financiers et opérationnels nécessaires au projet :**

- montage des conventions ANRU et autres conventions financières (CDC, Région, Département, Europe, ...) en lien avec le service financier et des recettes de l'agglomération,
- Réponse aux appels à projets.

**PROFIL :**

**Filière administrative ou technique - Catégorie A**

**Cadre d'emploi des attachés ou des ingénieurs territoriaux**

**Niveau Bac +5 en aménagement, urbanisme, développement territorial ou architecture ou d'urbaniste**

**Expérience similaire exigée et/ou expérience significative en montage et coordination de projets et d'opérations impliquant de multiples partenaires : collectivités territoriales, SEM, office public, bureaux d'études, etc...**

- **Connaissances** : connaissance de la culture et pratique de l'urbanisme opérationnel, des politiques de renouvellement urbain, du droit de l'urbanisme et de l'aménagement, droit de la construction et de la gestion.
- **Savoir-faire** : maîtrise du travail en mode projet et en équipe, capacités d'écoute et de dialogue avec des publics et des professionnels divers, aptitudes d'animation de réunion, de négociation et de concertation, maîtrise des outils informatiques, qualités rédactionnelles.
- **Savoir-être** : adaptabilité, autonomie, sens de l'initiative et rigueur, capacité à s'inscrire dans des équipes de projets pluridisciplinaires, à argumenter et à convaincre, sens de l'écoute, de la pédagogie, aisance relationnelle.

**Disponibilité (notamment le soir pour des réunions publiques et la concertation avec les habitants).**

**Poste à pourvoir rapidement.**

**Retour des candidatures avant le 9 août 2019.**



Les candidatures devront être adressées par courrier à la :  
Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart  
Direction des Ressources et des Relations Humaines  
500 place des Champs Elysées - BP 62 - 91054 EVRY-COURCOURONNES CEDEX  
Ou par email : [recrutement@grandparissud.fr](mailto:recrutement@grandparissud.fr)

*Pour toutes informations complémentaires, Marye SOLVAR, Responsable Recrutement-Mobilité, au  
01.74.57.53.51.*